



## Vente d'un bien immobilier acheté en commun

Par **jimjim**, le **12/04/2011** à **17:00**

Bonjour,

J'ai acheté avec la mère de mon enfant en 2008 un appartement.

Nous nous sommes séparés en 2009.

D'un commun accord je suis resté vivre dans l'appartement et paierai la totalité du crédit seul en attendant la pérennisation de mon emploi.

Nous nous sommes mis d'accord que lorsque l'appartement sera vendu nous partagerons la plus-value si plus-value il y a au prorata de l'habitation.

Sachant que j'ai emprunté des sommes importantes afin d'assurer le paiement du crédit immobilier.

Maintenant elle a changé d'avis et désire que la plus-value si il y en a une à la vente soit équitablement partagée.

Que puis-je faire ?

Car depuis 2 ans j'assume seul le paiement du crédit immobilier.

Merci